

## Unité de formation simulateur de tir (Scatt)

Objectif : s'approprier les compétences théoriques et pratiques permettant d'utiliser un simulateur de tir de type Scatt.

Dates : le stage se déroule du vendredi 12 au dimanche 14 janvier 2024.

Lieu : Centre National de Tir Sportif de Châteauroux – RD 925 – 36130 Déols.

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 250 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais fournitures : les cibles et munitions sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- vendredi 12 janvier 2024 de 14 h 00 à 18 h 00,
- samedi 13 janvier 2024 de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14h à 18 h 00,
- dimanche 14 janvier 2024 de 8 h 00 à 12 h 00.

Les thèmes développés :

- intérêts dans l'entraînement actuel et lien avec la technique de tir,
- principe général de fonctionnement (théorie et pratique) : installation et fonctions du capteur et analyse des fonctionnalités les plus intéressantes.

Mise en œuvre du simulateur tout au long de la formation par le biais d'exercices pratiques sur le groupe de stagiaires.

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre simulateur de tir de type Scatt MX2, ainsi que leur propre matériel de tir à 10 m (carabine ou pistolet) et leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis.

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les stagiaires initiateurs en cours de formation sur la saison 2023-2024 (joindre une attestation signée par le Responsable formation de ligue – RFL).

Date limite d'inscription : 12 décembre 2023.

Formateur : Jean-François ROSELIER.